



Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 29 mai 2023 à 17 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M<sup>mes</sup> et MM. les conseillers Nathalie Dépeault, Daniel Campbell, Sylvie Ouellette, Claude Benjamin, Olivier Surprenant et Jean-Yves Boulianne, sous la présidence du maire, M. Patrick Melchior, formant quorum. Était également présente M<sup>mes</sup> Marielle Benoit directrice générale et greffière. M<sup>me</sup> Roxanne Roy Landry, directrice générale adjointe est absente.

#### Première période de questions

La seule personne présente ne s'exprime pas.

#### 2023-277 Certificat de signification de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le certificat de signification de l'avis de convocation à la présente séance est déposé.

#### 2023-278 Adoption de l'ordre du jour

Document : Projet d'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault  
Et APPUYÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que proposé.

### Procès-verbaux

#### 2023-279 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 15 mai 2023

Document : Procès-verbal de la séance tenue le 15 mai 2023.

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance tenue le 15 mai 2023 a été remise à chacun des membres du conseil municipal au moins soixante-douze heures avant la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Dépeault  
Et APPUYÉ par M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette

ET RÉSOLU unanimement des conseillers que la directrice générale et greffière soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 15 mai 2023.

QUE ledit procès-verbal soit adopté tel que présenté.

### Réglementation municipale

#### 2023-280 Règlement décrétant un Programme d'aide à l'implantation d'entreprises au centre-ville pour l'année 2023 - Avis de motion

Document : *Projet de Règlement décrétant un Programme d'aide à l'implantation d'entreprises au centre-ville pour l'année 2023.*

M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement décrétant un Programme d'aide à l'implantation d'entreprises au centre-ville pour l'année 2023* afin de bonifier ce programme passant d'un maximum annuel de 4 000 \$ par année à 7 000 \$.



2023-281

Dépôt du projet de *Règlement décrétant un Programme d'aide à l'implantation d'entreprises au centre-ville pour l'année 2023*

Document : *Projet de Règlement décrétant un Programme d'aide à l'implantation d'entreprises au centre-ville pour l'année 2023.*

M<sup>me</sup> Sylvie Ouellette dépose le projet de *Règlement décrétant un Programme d'aide à l'implantation d'entreprises au centre-ville pour l'année 2023.*

**Seconde période de questions**

La seule personne présente ne s'exprime pas.

Sur proposition du président, la séance est levée à 17 h 02.

---

Marielle Benoit, OMA  
Directrice générale et greffière

---

Patrick Melchior  
Maire